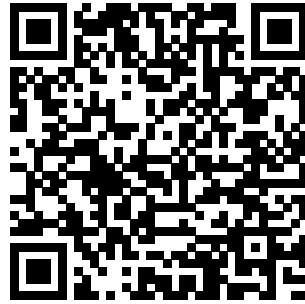


# M. BURROW Herbert Coulthard



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 novembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 février 2022 sous réserves d'incidents**

## **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL**

### **DELAI D'OPPOSITION**

#### **Article 1007 du Code civil**

#### **Article 1378-1 Code de procédure civile**

#### **Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 30 mai 2016,

**Monsieur Herbert Coulthard BURROW**, en son vivant retraité, demeurant à GORDES (84220) Les Bas Luquets 175 chemin du Village des Bories. Né à WORKINGTON (ANGLETERRE), le 12 décembre 1914. Veuf de Madame Andrée Claudine Marie GOUTAUDIER et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Britannique. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à GORDES (84220) (FRANCE) le 27 décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guy FRAYCHINAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 16 février 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du



Ecrit par Echo du Mardi le 18 février 2022

règlement de la succession : Me FRAYCHINAUD, notaire à GORDES 84220, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3953042

Publié le 18/02/2022